

## GRUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

### SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD.

**Rappel** : Pour toutes informations envoyées par mail aux diverses commissions du GLM bien mettre en copie à l'adresse principale du GLM : [lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr](mailto:lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr) pour garantir les informations reçues. Merci de votre compréhension.

Soyez précis dans vos mails, si possible un mail par catégorie. Merci.

Anticipez bien en avance vos plannings sur les rencontres du foot d'animation et nous faire parvenir vos demandes **le lundi jour de notre réunion** pour la parution au PV du jeudi.

Les inscriptions d'équipes étant fermées sur FootClub vous pouvez toujours vous inscrire en nous envoyant un mail à : [lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr](mailto:lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr)

**Calendrier du foot d'animation avec le lien ci dessous :**

<https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2019/06/Calendrier-FA-20-21.pdf>

### COMMISSION COUPES U15 - U17 - GUICHARD

Mr MOLINARI Hervé : [molinari.hervé@neuf.fr](mailto:molinari.hervé@neuf.fr)

#### **Coupe GUICHARD**

**Tirage Coupe GUICHARD programmée au mercredi 11 novembre 14h30**

1/ ASVEL 2 – CO ST FONS 2

2/ US MEYZIEU 2 – AS BELLECOUR 2

3/ USMP-BENITE 2 – PORTUGAIS DE ST FONS

4/ FEYZIN BELLE ETOILE 2 – ASAV 2

5/ ASBGL 3 – VENISSIEUX 3

6/ FC REUSSITE – ES TRINITE 2

7/ UGA 2 – JS IRIGNY 2

8/ FC GERLAND 2 – MAIA SONNIER

FC ST FONS Exempt

Equipes encore qualifiées en Coupe du Rhône :

AS BUERS 1 – UGA 1 – AS CONFLUENCE – FC ANTILLAIS – FC GERLAND 1 -USMP-BENITE 1

Rappel toutes les modifications éventuelles se font sur Foot club uniquement.

#### **Engagements U 17** (à vérifier)

**Merci de vérifier la numérotation de vos équipes**

CDFC 2– UGA 1– JS IRIGNY 2- AS BELLECOUR 2 équipes – AS MONTCHAT 2 D1 *et* AS MONTCHAT 3 D2 – FC GERLAND 1 et 2 – CO ST FONS 1 - ES TRINITE 2 D1– US MEYZIEU 3– VENISSIEUX FC 2– ASUL 1 D2– ASVEL 2 D2– AS BUERS 1– ASAV 1 et 2 **Soit 18 équipes**

#### **Engagements U 15** (à vérifier)

**Merci de vérifier la numérotation de vos équipes**

ASBGL 2– CDFC 2 et 3 – UGA 1– FCR MULATIERE 1 – AS BELLECOUR 2 équipes – AS MONTCHAT 2 D1 *et* AS MONTCHAT 3 D2–FC GERLAND 1 et 2 – CO ST FONS 1– FCL 5- ES TRINITE 2 D1- CS LYON 1– US MEYZIEU 2-3-4 – VENISSIEUX FC 2 et 3 – ASUL 1 D2– ASVEL 2 D3 *et* ASVEL 3 D4 – AS BUERS 1– ASAV 1– VILL UNITED 1 **Soit 26 équipes.**

## ➡ COMMISSION U13

Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam ([u13glm@yahoo.fr](mailto:u13glm@yahoo.fr))

Les poules ont été finalisées et mis en ligne cette semaine, merci de nous faire suivre vos demandes de changements d'horaires correctement.

Info sur la constitution des poules, cette saison nous avons des poules de 6 équipes seulement au lieu de 8 en raison d'une première phase sur 5 journées.

Nous avons aussi 8 équipes qui jouaient en poules inter groupement la saison dernière qui sont redescendu dans notre championnat. Ensuite viennent les résultats des matchs de la seconde phase écourtés.

Lorsque vous nous faites passer un **changement d'horaire** par mail, fax ou courrier, merci d'indiquer **la poule** concernée par la rencontre, **Le numéro de la rencontre** (numéro à 8 chiffres), **le nom** et **numéro des équipes**, **le nom du stade** accompagné de l'adresse du stade ainsi que la **date** et **heure**. Merci d'avance.

Cela évite de perdre du temps à la commission U13 de chercher les infos pour faire paraître sur le PV.

**Plateaux Amicaux :** Les rencontres amicales auront lieu le samedi 10 octobre 2020 à 14 H 00 :

**Poule 1 :** AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 2 : **Feuille de matchs et d'effectifs non reçu le 12/10/2020.**

**Poule 2 :** AS BELLECOUR-PERRACHE 1 : **Feuille de matchs et d'effectifs non reçu le 12/10/2020.**

**Poule 3 :** AS MONTCHAT : **Feuille de matchs et d'effectifs non reçu le 12/10/2020.**

## ➡ COMMISSION FESTIVALE U13

Présent : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam ([u13glm@yahoo.fr](mailto:u13glm@yahoo.fr))

**1<sup>er</sup> tour :** Samedi 31 octobre 2020 à **14 H 00 (Horaire Obligatoire).**

**Poule 1 :** CS LYON 8<sup>ème</sup> 1 / VENISSIEUX FC 1 / LYON SPORT METROPOLE 1 / AS MONTCHAT 1 (Stade Michel Saez)

**Poule 2 :** SC BRON TERRAILLON LA PERLE 1 / FC LYON 1 / UGA DECINES 1 / JS IRIGNY 1 (Stade Léo Lagrange)

**Poule 3 :** VILLEURBANNE-UNITED FC 1 / FC ROULE LA MULATIERE 1 / OLYMPIQUE DE PIERRE-BENITE 1 / US MEYZIEU 1 (Stade de la Viabert)

**Poule 4 :** FC GERLAND 1 / ES CHARLY 1 / ES TRINITE 1 / AS BRON GRAND LYON 1 (Stade des Channées)

**Poule 5 :** ASVEL 1 / COM SAINT FONTS 1 / AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 1 / (Stade des Iris)

**Poule 6 :** CDFC CHASSIEU-DECINES 1 / FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 1 / AS BELLECOUR-PERRACHE 1 (Stade Romain Tisserand)

**Poule 7 :** AS BUERS 1 / ASUL 1 / OLYMPIQUE LYONNAIS 1 (Stade Armand)

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque poule seront qualifiées pour le second tour du Festival U13.

Les 2 meilleurs 3<sup>èmes</sup> des poules de 4 équipes seront qualifiés pour le second tour du Festival U13.

Les équipes non qualifiées du 1<sup>er</sup> tour du Festival U13 rejoindront la coupe de Groupement U13 pour le second tour.

**Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux du Festival U13 :**

- Lors du tirage au sort du Festival U13, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match et les feuilles de l'épreuve de jonglerie dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.

- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football dans l'onglet groupement puis foot d'animation à cette adresse :

- Feuille de match et règlement du Festival U13 (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :

<https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2019/09/Feuille-de-match-de-Coupe-U13.pdf>

- Feuille d'effectifs et de jongles du Festival U13 (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :

<https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2019/09/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf>

- Le club recevant doit (suite au tirage et à la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

**Règlement du Festival U13 : Horaire Obligatoire (14 H 00) :**

- Rendez vous sur les stades à **13 H 15.**

- Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40 (Chaque joueur doit être en possession de son ballon)**

- Début des rencontres à **14 H 00** précise (Horaire Obligatoire).
- **Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.**
- L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.
- Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).
- Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).
- Ballon taille N°4
- Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.
- Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.
- Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District).
- Les joueurs adverses se placent à 6 m.
- Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
- Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
- Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
- Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
- Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.

En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:

- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
- Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.
- Chaque joueur doit être muni d'un ballon pour l'épreuve de jonglerie.
- Chaque équipe doit être en possession d'un second jeu de maillots ou un jeu de chasuble.

### **ATTENTION :**

- Pour le bon déroulement des plateaux du "Festival U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
- Tous les enfants doivent participer.

### **Points :**

Points attribués : Victoire (3 points) – Match nul (1 point) – Match perdu (0 point).

### **Classement :**

S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

### **Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie :**

***L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.***

### **Déroulement de l'épreuve de jonglerie:**

Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie.

Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe).

Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

### Objectif :

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

### Comptage des points :

Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9<sup>ème</sup>, le meilleur 10<sup>ème</sup> et enfin le meilleur 11<sup>ème</sup>.

## COMMISSION COUPE DE GROUPEMENT U13

Présent : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

1<sup>er</sup> tour : Samedi 31 octobre 2020 à **14 H 00**.

Poule 1 : FC LYON 3 / ASVEL 4 / UGA DECINES 2 / VENISSIEUX FC 6 (Stade à Confirmer)

Poule 2 : OLYMPIQUE LYONNAIS 3 / ASVEL 2 / VENISSIEUX FC 5 / US MEYZIEU 6 (Stade Centre de Formation Academy)

Poule 3 : ASUL 2 / CS LYON 8<sup>ème</sup> 2 / ASVEL 3 / AS BUERS 2 (Stade Séverine)

Poule 4 : US MEYZIEU 3 / FC LYON 4 / CS LYON 8<sup>ème</sup> 3 / AS MONTCHAT 4 (Stade des Sèrvizières)

Poule 5 : FC ROULE MULATIERE 2 / FC LYON 7 / AS BUERS 3 / US MEYZIEU 2 (Stade Danilo)

Poule 6 : AS BELLECOUR-PERRACHE 2 / FC LYON 5 / US MEYZIEU 5 / AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 2 (Stade Sonny Anderson)

Poule 7 : COM SAINT FONS 2 / US MEYZIEU 4 / AS BELLECOUR-PERRACHE 3 / FC LYON 6 (Stade de la Cressonnière)

Poule 8 : FC LYON 2 / AS BELLECOUR-PERRACHE 4 / VENISSIEUX FC 3 / AS MONTCHAT 3 (Stade à Confirmer)

Poule 9 : AS MONTCHAT 2 / VENISSIEUC FC 2 / ES TRINITE 3 / FC GERLAND 5 (Stade Stade Marc Vivien Foé)

Poule 10 : VENISSIEUX FC 4 / AS MONTCHAT 7 / VILLEURBANNE-UNITED FC 3 / CDFC CHASSIEU-DECINES 2 (Stade Auguste Delaune)

Poule 11 : ES TRINITE 4 / FC GERLAND 3 / AS MONTCHAT 8 / CDFC CHASSIEU-DECINES 4 (Stade Pierre Bavozet)

Poule 12 : AS BRON GRAND LYON 2 / FC GERLAND 4 / CDFC CHASSIEU-DECINES 3 / ES TRINITE 2 (Stade Jean Jaurès)

Poule 13 : AS MONTCHAT 6 / AS BRON GRAND LYON 3 / SC BRON TERRAILLON LA PERLE 2 / FC GERLAND 2 (Stade Marc Vivien Foé)

Poule 14 : FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2 / AS MONTCHAT 5 / VILLEURBANNE-UNITED FC 2 / (Stade Jean Bouin)

### Rappel des règles pour le bon déroulement de la Coupe de Groupement U13 :

- Lors du tirage au sort de la coupe de Groupement U13, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match et les feuilles de l'épreuve de jonglerie dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.

- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football dans l'onglet groupement puis foot d'animation à cette adresse :

- Feuille de match et règlement de la coupe de Groupement U13 (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :

<https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2019/09/Feuille-de-match-de-Coupe-U13.pdf>

- Feuille d'effectifs et de jongles de la coupe de Groupement U13 (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :

<https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2019/09/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf>

- Le club recevant doit (suite au tirage et à la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

### Règlement de la Coupe de Groupement U13 : Horaire Obligatoire (14 H 00) :

- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.

- Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40** (Chaque joueur doit être en possession de son ballon)

- Début des rencontres à **14 H 00** précise (Horaire Obligatoire).

- Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.
- L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.
- Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).
- Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).
- Ballon taille N°4
- Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.
- Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.
- Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District).
- Les joueurs adverses se placent à 6 m.
- Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
- Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
- Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
- Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
- Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.

En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:

- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
- Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.
- Chaque joueur doit être muni d'un ballon pour l'épreuve de jonglerie.
- Chaque équipe doit être en possession d'un second jeu de maillots ou un jeu de chasuble.

### **ATTENTION :**

- Pour le bon déroulement des plateaux de la "Coupe de Groupement U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
- Tous les enfants doivent participer.

### **Points :**

Points attribués : Victoire (3 points) – Match nul (1 point) – Match perdu (0 point).

### **Classement :**

S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

### **Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie :**

***L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.***

### **Déroulement de l'épreuve de jonglerie:**

Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie.

Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe).

Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

**Objectif :**

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

**Comptage des points :**

Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9<sup>ème</sup>, le meilleur 10<sup>ème</sup> et enfin le meilleur 11<sup>ème</sup>.

## **COMMISSION U11**

Mme Blanc Séverine ([u11glm@laposte.net](mailto:u11glm@laposte.net))

**HORAIRE OFFICIEL U11 : 11H00**

Pour toutes demandes de dérogations pour jouer à 10H (mais priorité sera donnée aux plateaux U7/U9) ou à 14H un mail doit être adressé à la commission U11, 15 jours avant la date initiale du plateau.

Passé ce délai, le changement d'horaire sera refusé.

La commission U11 sera intransigeante sur ce point là.

La 1<sup>ere</sup> phase est établie et est consultable sur le site du district du Rhône.

Nous informer rapidement si vous constater des erreurs

*Attention pour rappel 1<sup>ère</sup> journée le 31 OCTOBRE 2020 (VACANCES SCOLAIRES)*

**Voici les dates de la saison 2020 / 2021**

**1<sup>ere</sup> phase : 6 journées : 31.10 / 7.11 / 14.11 / 21.11 / 28.11 / 5.12**

**Trêve hivernale :** différentes pratiques mise en place (infos à venir dans les prochaines semaines)

12.12 à FUN FOOT

19.12 à FUTSAL

9.01 à FUTSAL

23.01 à FUTSAL

30.01 à FUN FOOT

20.02 à FUTSAL

27.02 à FUN FOOT

**2<sup>eme</sup> phase : 5 journées : 6.03 / 13.03 / 27.03 / 10.04 / 8.05**

Pratique fin de saison

29.05 à FUN FOOT

Toutes ces dates sont officielles et sont des PRATIQUES OBLIGATOIRES. Aucunes dérogations et absences ne seront tolérées.

## **COMMISSION U9**

COIGNOT Thierry [u9glm@free.fr](mailto:u9glm@free.fr)

**Inscription d'équipes : à vérifier**

OL 2 – ASUL 4 équipes - ASVEL 6 équipes – CO ST FONS 2 équipes- US MEYZIEU 8 équipes – CHARLY 2 équipes - FEYZIN 3 équipes – FCL 14 équipes- JS IRIGNY 1 équipe– FCROULE 2 équipes– AS BUERS 2 équipes - UGA 2 équipes - –AS MONTCHAT 8 équipes- ES TRINITE 5 équipes– AS BELLECOUR 5 équipes- ASAV 2 équipes – FC GERLAND 6 dont une féminine – CD FC 5 équipes- ASBGL 3 équipes– OLYMPIQUE P-BENITE 3 équipes – - VILLEURBANNE UNITED 4 équipes– VENISSIEUX FC 9 équipes +1Féminine =10– SCBTP 4 équipes — LYON SPORT METROPOLE 1 équipe

**Soit 105 équipes.**

Prochain festi foot rentrée du foot le 31 octobre. Merci de nous proposer vos terrains.  
Journée 1 le 14 novembre ; journée 2 le 28 novembre ; journée 3 le 5 décembre FUN FOOT.  
**Tous les festi-foot à 9h30**

**Mail VENISSIEUX FC** : Proposition terrain stade L.GERIN pour les dates du 31/10/2020 - le 14/11/2020 - le 28/11/2020 et 05/12/2020. Remerciements.

**Mail: OLYMPIQUE CLUB PIERRE BENITE**

Proposition de terrain pour le 28 novembre. Remerciements

**Mail: ASVEL** Proposition de terrain pour l'ensemble de la saison. Remerciements

## **COMMISSION U7**

**Mounier Christian.** Tél : 0668036542. Mail : glmu7@free.fr

**Proposition terrain** : AS BUERS pour toute la saison

**Inscriptions d'équipes** à vérifier :

CO ST FONTS 1 équipe

FEYZIN 3 équipes

FCL 9 équipes

As bron grand lyon : 3 équipes

Fc roule mulatiere : 2 équipes

ES TRINITE 4 équipes

FC GERLAND 3 équipes

CDFC 4 équipes

Vénissieux F.C. : 6 équipes

Asvel : 3 équipes

As algérienne : 2 équipes

US MEYZIEU 8 équipes

Olympique Club de P-BENITE 2 équipes

SCBTP 3 équipes

UGA 2 équipes

AS BELLECOUR 3 équipes

AS MONTCHAT 4 équipes

ASUL 3 équipes

CHARLY 2 équipes

VILL UNITED 2 équipes

AS BUERS 2 équipes

LYON SPORT METROPOLE 1 équipe

Soit 72 équipes inscrites

**Mail : VENISSIEUX FC** : Proposition terrain pour FESTI FOOT U 7 jusqu'au 05/12/2020  
STADE A.DELAUNE PELOUSE à 09h30 le 07/11/2020 - le 21/11/2020 - le 05/12/2020.  
Remerciements.

**Mail: OLYMPIQUE CLUB PIERRE BENITE**

Proposition de terrain pour le 7 novembre. Remerciements

**Mail: ASVEL** Proposition de terrain pour l'ensemble de la saison. Remerciements

**Mail ASUL**: proposition de terrains pour le 7 et 21 novembre ainsi que le 5 décembre. Remerciements

**Mail ASAV** : proposition de terrain pour toute la saison . Remerciements

A défaut de propositions nous imposerons les festifoot qui auront lieu toute la saison à **9H30** ce qui vous laissera la possibilité de recevoir des plateaux U11 qui sont désormais programmés à **11H**.

Premier festi-foot le 7 novembre.